



Étude d'impact sur le marché du travail dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires

Présentation au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

28 avril 2021

Personne-ressource :

Scott Ross

Directeur exécutif adjoint

Fédération canadienne de l'agriculture

[scott@producteurs-canadiens.ca](mailto:scott@producteurs-canadiens.ca)

613-315-2334

## À PROPOS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) a été créée en 1935 pour répondre à la nécessité d'avoir une voix unie pour intervenir au nom des agriculteurs canadiens. C'est aujourd'hui une organisation-cadre nationale financée par les agriculteurs, qui représente à la fois les 10 organisations agricoles provinciales à vocation générale et 18 groupes nationaux de producteurs. Par l'entremise de ses membres, elle représente plus de 200 000 familles agricoles canadiennes d'un océan à l'autre. La mission de la FCA consiste à promouvoir les intérêts de l'agriculture canadienne et des producteurs agroalimentaires, y compris les familles agricoles, en assurant un leadership à l'échelle nationale et en veillant au développement ininterrompu d'une industrie agricole et agroalimentaire viable et vigoureuse au Canada.

## SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

---

### Frais administratifs et délais de traitement

1. Communiquer les réformes futures du programme et les mesures sanitaires pertinentes dans les meilleurs délais aux organisations agricoles qui jouent des rôles logistiques essentiels dans l'administration du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).
2. S'assurer que le portail des demandes d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) en ligne tient compte des tierces parties qui appuient les producteurs avant de présenter leurs demandes.
3. Mettre en place des normes de service claires pour le traitement des permis de travail et de la documentation connexe ainsi qu'améliorer la mise en commun de l'information entre Service Canada, IRCC et les ordres de gouvernement.
4. Les calculs des salaires doivent être rendus transparents et s'accorder avec les salaires réels dans l'industrie.
5. Les retenues à la source non viables pour l'hébergement à la disposition des employeurs du Volet agricole doivent faire l'objet de discussions constructives et de consultations transparentes.

### Impacts de la pandémie de COVID-19

6. Maintenir les efforts pour que des vols nolisés pour les travailleurs étrangers temporaires soient acceptés aux aéroports régionaux.
7. Tenir compte des particularités régionales dans la communication des détails du programme.
8. Fournir des mesures de soutien supplémentaires pour prendre en considération les hausses de coûts différentiels.
9. Pour éviter une prolongation excessive de la quarantaine des travailleurs, prévoir des options et des capacités supplémentaires dans le cadre du régime de test du 10<sup>e</sup> jour de Switch Health en tirant parti des praticiens et laboratoires tiers.
10. Travailler avec le gouvernement des Philippines pour abolir les frais d'autorisation de sortie des travailleurs étrangers qui reviennent en 2021 travailler pour le même employeur qu'en 2019.

### État des projets pilotes visant à combler les pénuries de main-d'œuvre

11. S'arrêter sur les critères de scolarité et les autres obstacles qui continuent à limiter la participation au Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire avant d'évaluer son efficacité.

Au beau milieu de l'abondance de terres et d'eau douce, du rigoureux régime de réglementation et des propriétaires d'entreprise novateurs du Canada, le secteur agroalimentaire canadien est prêt à stimuler la reprise économique du pays. L'industrie agroalimentaire emploie plus de deux millions de Canadiens et représente un emploi sur huit dans les régions partout au pays. Elle désigne tout un ensemble, de la ferme à la transformation et la distribution des aliments aux services de détail et d'alimentation. Contribuant à hauteur de 143 milliards de dollars au PIB du Canada, le secteur connaît une pénurie de main-d'œuvre chronique et généralisée à la ferme et dans toute la chaîne de valeur.

Seulement dans l'agriculture primaire, la plus récente recherche du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA)<sup>11</sup> faisait état d'une pénurie de main-d'œuvre de 16 500 travailleurs en 2017, qui a coûté au secteur 2,9 milliards de dollars en pertes de ventes pendant cette seule année. Cette pénurie a persisté même si les agriculteurs canadiens ont fait entrer 59 500 travailleurs étrangers, et on prévoit que la pénurie canadienne passe à 123 000 emplois non pourvus d'ici 2029. La technologie a déjà contribué à atténuer la pénurie de 26 400 travailleurs en 2014, mais la disponibilité des technologies à faible main-d'œuvre comporte plusieurs limites. Dans bien des cas, la croissance sans précédent de la productivité du secteur au cours des quatre dernières décennies a fait monter les enchères, chaque poste à pourvoir coûtant aux agriculteurs davantage en productivité perdue.

Sans une main-d'œuvre suffisante et des investissements supplémentaires dans les technologies à faible main-d'œuvre pour soutenir cette croissance, le secteur ne peut atteindre les objectifs de ventes destinés à l'exportation et nationales fixés par le gouvernement fédéral en 2017 et étayés par la suite par la Table sectorielle de stratégies économiques sur l'agroalimentaire. Non seulement la capacité du secteur pour se tailler une place comme chef de file mondial de l'agroalimentaire est limitée, il lui est également difficile de stimuler la relance du Canada.

La main-d'œuvre est un problème systémique chronique qui nécessite une solution non moins systématique. Bien qu'il faille tout de même élaborer immédiatement une stratégie canadienne sur la main-d'œuvre et l'automatisation du secteur agroalimentaire, les données sur le marché du travail actuel et projeté au pays font ressortir l'importance des travailleurs internationaux et la nécessité du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) du Canada. La présentation suivante expose brièvement certains des principaux succès, défis et recommandations nécessaires pour assurer un PTET efficace, accessible et rigoureux dans trois domaines clés :

- frais administratifs et délais de traitement;
- impacts de la pandémie de COVID-19;
- état des projets pilotes visant à combler les pénuries de main-d'œuvre.

---

<sup>1</sup> Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, *Répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur l'avenir de l'agriculture : Prévisions agricoles jusqu'en 2029*. Accessible au <https://cahrc-ccrha.ca/fr/programmes/agriimt/données-nationales>.

## FRAIS ADMINISTRATIFS ET DÉLAIS DE TRAITEMENT

---

### 1. Améliorations à la prestation de services et au traitement des demandes d'EIMT

Depuis 2018, le régime de traitement des demandes d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) pour les utilisateurs agricoles du PTET a connu des améliorations remarquables sur les plans de l'uniformité, de la rapidité et de la transparence. Celles-ci s'expliquent par une série de mesures, y compris la centralisation du traitement des demandes d'EIMT agricoles dans un seul bureau, le lancement d'un portail de demandes en ligne et un dialogue permanent entre les associations agricoles et les multiples ministères.

Cela s'est produit par quelques canaux, notamment un groupe de travail sur la prestation des services du PTET mis sur pied en 2018 et coprésidé par Service Canada et la FCA. Un tel cadre permet de mettre en commun l'information de façon continue et régulière sur les sources d'irritation du programme, les réformes proposées et les améliorations administratives. En plus de ce cadre, une mobilisation continue avec des organisations comme FARMs, WALL, FERME et l'UPA se poursuit et assure une importante liaison pour aborder les questions régionales soulevées au pays en temps opportun.

Les associations susmentionnées jouent des rôles essentiels en élaborant des normes, en veillant à la logistique et en communiquant les faits nouveaux à des milliers d'exploitations agricoles. La COVID-19 a fait évoluer continuellement les exigences du programme et les mesures de santé publique qui ont mis à l'épreuve les opérations du programme, et ces associations ont été déterminantes pour garantir un accès continu aux travailleurs agricoles essentiels. Le fait de ne pas être avisé au préalable des changements a laissé le PTET dans l'incertitude, avec des défis logistiques uniques et des perturbations répétées, et a compromis la capacité des organisations à soutenir les producteurs.

*La FCA recommande fortement de communiquer les futures réformes du programme et les mesures sanitaires dans les meilleurs délais aux organisations agricoles qui jouent des rôles logistiques essentiels dans l'administration du PTET, afin d'éviter de perturber la logistique du PTET et d'assurer la sécurité des travailleurs et des employeurs.*

### 2. Portail de demandes d'EIMT en ligne

Les producteurs du Canada continuent de déclarer que les demandes d'EIMT en ligne fonctionnent bien et améliorent le respect des délais et la transparence. Comme il a été mentionné, un certain nombre d'associations agricoles fournissent un service d'aide à la préparation de la documentation aux exploitations agricoles. Celui-ci s'est révélé grandement réduire les inexactitudes ou incohérences dans les demandes d'EIMT, ce qui par voie de conséquence améliore les délais de traitement et allège le fardeau pour les employeurs et les représentants du gouvernement.

*Bien que la FCA comprenne que la question est déjà à l'étude, le portail en ligne doit faire une place aux tierces parties qui aident les producteurs avant de présenter leurs demandes.*

### 3. Coordination et communication

S'il est vrai que le traitement des demandes d'EIMT s'est amélioré, les producteurs continuent d'appeler l'attention sur les inspections créant de la confusion et se chevauchant liées au programme, en particulier pendant la pandémie de COVID-19. Les ministères du Travail provinciaux, les agents d'intégrité de Service Canada et les responsables de la santé publique effectuent maintenant les inspections des exploitations agricoles du PTET. Cela est à l'origine de redondances inutiles qui pèsent en fait sur les employeurs et employés et créent de la confusion quant à qui vérifient leurs activités et dans quel but. Les inspections d'intégrité peuvent

couper court à de futures demandes d'EIMT; certains employeurs sont tenus dans l'ignorance à propos du statut de leurs demandes pendant qu'ils attendent l'approbation de travailleurs essentiels.

Les producteurs signalent également des retards fréquents dans le traitement des permis de travail et l'obtention de la documentation nécessaire pour les travailleurs qui voyagent et relativement à des modifications administratives en apparence mineures à la documentation. Par exemple, des changements aux demandes de permis de travail peuvent nécessiter des modifications à la documentation d'EIMT correspondante et vice versa. Il devrait s'agir d'une communication directe entre IRCC et Service Canada, mais le travail avec les gouvernements étrangers, les employeurs et d'autres établissements avant de parvenir aux ministères fédéraux compétents rend celle-ci complexe.

*La FCA recommande la mise en place de normes de service claires pour le traitement des permis de travail et de la documentation connexe ainsi que l'amélioration de la mise en commun de l'information entre Service Canada, IRCC et les ordres de gouvernement afin de simplifier les inspections et les activités de traitement.*

#### 4. Fardeau excessif, frais et coûts ajoutés

Au-delà du processus même des demandes d'EIMT, les producteurs primaires continuent d'assumer un certain nombre de frais et de fardeaux administratifs associés au programme qui, dans bien des cas, semblent injustifiés ou contre-productifs pour les résultats du programme. La liste suivante résume plusieurs de ces enjeux administratifs et donne des solutions potentielles pour y répondre.

- a) Les taux de salaire dans certaines productions spécialisées, particulièrement celles ajoutées récemment à la liste nationale des secteurs agricoles, sont calculés à des taux supérieurs à ceux réellement versés aux travailleurs canadiens. Cela se traduit par des salaires prohibitifs pour les travailleurs étrangers ou instaure une dynamique problématique en milieu de travail en raison des irrégularités dans les salaires. *Les calculs des salaires doivent être plus transparents et des mesures supplémentaires doivent être prises pour s'assurer qu'ils s'accordent avec les salaires réels dans l'industrie.*
- b) Les producteurs qui emploient des travailleurs dans le cadre du Volet agricole du PTET peuvent uniquement retenir 30 \$ par semaine en dépenses d'hébergement, ce qui n'est pas viable pour les employeurs qui paient la juste valeur de marché pour fournir des logements de qualité. Avec un tel plafond de déduction, les employeurs peinent à maintenir une bonne qualité de logements et à assurer la transition des travailleurs vers la résidence permanente. *Des solutions potentielles doivent être étudiées au moyen de discussions constructives et de consultations transparentes avec les utilisateurs du Volet agricole.*

## IMPACTS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

---

### 1. La nécessité constante du PTET

La COVID-19 a eu d'importantes répercussions sur les Canadiens, y compris la main-d'œuvre agricole du Canada. Le rapport du CCRHA [Comprendre les effets de la COVID-19 sur la main-d'œuvre agricole canadienne](#) en rend très bien compte. Même en période de chômage record au Canada, 41 % des producteurs interrogés n'ont pas pu recruter tous les travailleurs dont ils avaient besoin, avec 71 % qui ont signalé que le nombre de candidats canadiens avait baissé pendant cette période. De tels constats donnent un aperçu des défis projetés qui attendent constamment les agriculteurs pour l'embauche de travailleurs canadiens. Malgré les efforts continus du secteur pour recruter des Canadiens, les travailleurs étrangers continueront de jouer un rôle vital dans l'agriculture canadienne dans un avenir prévisible.

## 2. La COVID-19 a créé des différences régionales et les a exacerbées

La FCA aimerait remercier les représentants et les gouvernements partout au Canada pour leurs efforts soutenus en vue de faciliter l'accès aux travailleurs étrangers essentiels pendant cette période difficile sans précédent. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les ministères et les employeurs ont été mis à l'épreuve par l'évolution et les changements des mesures de santé publique dans l'ensemble du Canada et les exigences connexes du PTET.

Aussi, les communications du gouvernement fédéral sont limitées à certaines régions, et les restrictions de voyage ont contribué à augmenter la distance jusqu'aux points d'entrée approuvés et les défis logistiques associés au transport des travailleurs internationaux vers les exploitations agricoles.

*La FCA appuie et encourage les efforts gouvernementaux pour que des vols nolisés soient acceptés aux aéroports régionaux.*

*De plus, la FCA recommande une approche tenant compte des particularités régionales pour communiquer les détails afin d'éviter la confusion et de s'assurer que l'ensemble des provinces et territoires a accès à des renseignements exacts sur le programme.*

## 3. Les agriculteurs canadiens sont en proie à une augmentation considérable des dépenses liées à la COVID-19

Tout au long de la pandémie de COVID-19, les producteurs ont assumé des frais supplémentaires pour le transport, l'hébergement, l'équipement de protection individuelle et diverses autres améliorations dans l'infrastructure pour soutenir les travailleurs étrangers. Les agriculteurs reconnaissent que nombre de ces frais sont essentiels et ont à cœur la protection et la sécurité de leur main-d'œuvre. S'il est vrai que le programme de financement d'aide pour l'isolement obligatoire contribue à compenser une partie des coûts, les agriculteurs demeurent accablés de dépenses sans précédent pour produire de la nourriture pour les Canadiens et les consommateurs du monde entier.

*Bien que la FCA salue la reconduction du programme d'aide pour l'isolement obligatoire dans le budget fédéral de 2021, les hausses des coûts différentiels cette année requièrent d'autres mesures de soutien.*

## 4. Test de dépistage du dixième jour de la COVID-19 et périodes de quarantaine prolongées

Les agriculteurs du Canada appuient toutes les mesures sanitaires pour réduire la propagation de la COVID-19, comme les tests de santé supplémentaires obligatoires pour les travailleurs avant de voyager et après leur arrivée au Canada. Avec les tests de dépistage du dixième jour de la COVID-19 à effectuer eux-mêmes, les travailleurs doivent subir exagérément des périodes de quarantaine prolongées dans les régions qui fonctionnent avec le système de Switch Health. Cela soulève des préoccupations de santé mentale pour les travailleurs touchés et leurs employeurs, tout en occasionnant d'innombrables problèmes de logistique et des coûts connexes. Le système de Switch Health a continué d'évoluer afin de donner suite aux problèmes à mesure qu'ils se présentent, mais il existe une préoccupation permanente que sa capacité actuelle soit dépassée.

*Pour répondre à cette préoccupation et s'assurer que les travailleurs ne sont pas placés en quarantaine pendant des périodes prolongées, la FCA recommande que Switch Health laisse plus de latitude pour des solutions de rechange comme permettre aux employeurs d'obtenir les services de professionnels de la santé privés supplémentaires et de laboratoires tiers afin de tirer parti de la capacité existante inexploitée.*

## 5. Frais d'autorisation de sortie pour les travailleurs qui arrivent des Philippines

Des ouvriers agricoles et des travailleurs des fermes laitières et exploitations porcines viennent depuis longtemps des Philippines, bon nombre retournant travailler pour le même employeur pendant des années. Le

gouvernement des Philippines exige des frais d'autorisation de sortie de 750 \$ par travailleur si celui-ci n'a pas travaillé au Canada au cours des six mois précédents. En raison de la COVID-19, de nombreux travailleurs étrangers n'ont pu venir travailler au Canada en 2020, et les travailleurs ou les employeurs doivent ainsi payer le plus gros de ces frais administratifs excessifs.

*La FCA recommande que le gouvernement du Canada demande au gouvernement des Philippines d'abolir les frais d'autorisation de sortie des travailleurs étrangers qui reviennent en 2021 travailler pour le même employeur qu'en 2019.*

## ÉTAT DES PROJETS PILOTES VISANT À COMBLER LES PÉNURIES DE MAIN-D'ŒUVRE

---

La FCA défend ardemment de meilleures voies d'accès à la résidence permanente. Malgré leur vaste expérience de travail au Canada, les possibilités d'obtenir la résidence permanente pour les travailleurs étrangers temporaires qui exercent des emplois non saisonniers dans le secteur agricole et agroalimentaire ont été limitées. Cela s'explique principalement par l'accent placé sur les travailleurs hautement qualifiés et les rigoureux critères de scolarité et de compétences linguistiques qui a omis de tenir compte des compétences uniques recherchées chez ces travailleurs. Si les programmes des candidats des provinces ont offert ces possibilités de manière inégale, la FCA a été heureuse de constater le lancement et l'annonce d'un programme pilote national sur l'immigration agroalimentaire.

En date d'aujourd'hui, le programme pilote est difficile d'accès en raison du manque de sensibilisation, du problème de compter les travailleurs par rapport aux limites strictes imposées aux travailleurs étrangers employés par des usines de transformation des aliments et de la difficulté à obtenir la documentation nécessaire pour voyager au pays ou y travailler. Par conséquent, toute évaluation de l'efficacité du programme pilote ne devrait pas se limiter aux résultats immédiats.

*La FCA a continué d'apporter des modifications et recommande plus de réformes pour lever les obstacles qui limitent la participation.*

*La FCA maintient son appui au programme pilote comme moyen de fournir des voies d'accès à la résidence permanente aux travailleurs agroalimentaires expérimentés pour combler les pénuries chroniques de main-d'œuvre non saisonnière au Canada.*